

Selec+
AU SERVICE DE L'EXCELLENCE

val
d'oise
le département

CONDITIONS DE RÉUSSITE DES ATELIERS

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

SOMMAIRE

- 
- Réunion préparatoire
 - Constitution du groupe
 - Adhésion et communication
 - Règles de bon fonctionnement



Réunion préparatoire

Pour renforcer les bénéfices des ateliers, il est essentiel de créer de la synergie entre l'équipe pédagogique et le coach facilitant le dispositif d'accompagnement.

La réunion en amont des accompagnements aborde les points suivants :

- La présentation des ateliers, des objectifs et des prérequis
- Le recueil du contexte et du climat au sein du collège
- Le partage sur la sélection des élèves
- Les messages clés à communiquer aux élèves sur le dispositif
- La définition de la place et du rôle de chacun dans le parcours
- La création de liens entre les ateliers et le programme pédagogique
- La réponse aux diverses questions de l'équipe pédagogique
- La préparation à la séance de restitution...

Constitution du groupe

Pour favoriser le bon déroulement des ateliers, le groupe doit être hétérogène. Il peut être constitué d'élèves issus de plusieurs classes du même niveau avec un respect de l'équilibre fille / garçon.

Les critères de diversité dans le choix des profils, à intégrer pour constituer le groupe :

- Des élèves silencieux, introvertis, discrets
- Des élèves ayant de bons résultats mais pas encore d'idée sur leur orientation
- Des élèves présentant des difficultés scolaires
- Des élèves ayant un déficit de confiance ou d'estime d'eux-mêmes
- Des élèves manifestant un désintérêt pour la scolarité

☆ *Les élèves absentéistes, déjà avancés dans le décrochage scolaire ou rencontrant des problématiques lourdes nécessitent plutôt un accompagnement individualisé*

Adhésion et communication

La manière de présenter le dispositif et d'inviter l'élève à y participer conditionne la réussite du parcours.

Le dispositif doit être présenté comme une opportunité :

- Une présentation du parcours est faite aux élèves pressentis en amont par l'équipe pédagogique
- Ils sont sollicités pour y participer
- L'inscription se fait uniquement sur la base de leur adhésion
- Une communication écrite des séances précisant : « dates – heures – salle » est transmise aux élèves

Règles de bon fonctionnement

Tout accompagnement repose sur le volontariat, l'engagement, l'adhésion et la confiance.

Les points d'attention :

- Aucun élève ne sera retenu contre son gré aux ateliers
- Possibilité d'exclure du parcours un élève au comportement inadapté
- Présence obligatoire des élèves dès le premier atelier pour suivre le reste du parcours
- Introduction du coach auprès du groupe par un membre de l'équipe pédagogique lors du premier atelier
- L'équipe pédagogique est présente pour la restitution (3^{ème} heure du dernier atelier)
- La restitution du parcours est faite par les élèves eux-mêmes et préparée en amont avec le coach
- Le coach est astreint aux règles de confidentialité vis-à-vis du groupe accompagné